

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2020.

Etaient présents : MM. LECOMTE Guy, PIGOT Jocelyne, LALLEMENT Sandrine, CHAMPION Marie-France, BOCART Brigitte, BUTELLE Chantal, DESOUTTER Jean-Michel, FOURNAISE Michel, ROCHET Bertrand, SERGENT André.

Absent excusé : Monsieur PONCELET Xavier.

Secrétaire de séance : Madame PIGOT Jocelyne.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 mai 2020 : Le conseil approuve, à l'unanimité, le compte rendu du conseil du 26 mai 2020.

Décision à prendre sur l'organisation de la fête patronale 2020 : Monsieur le Maire explique au conseil que l'on doit se prononcer sur la tenue ou non de la fête patronale qui doit avoir lieu les 15, 16 et 17 août 2020. En effet les mesures sanitaires à mettre en œuvre paraissent impossible à appliquer sur notre commune.

Les forains quant à eux veulent venir puisqu'ils ont contacté Monsieur le Maire encore aujourd'hui pour connaître la décision du conseil.

Après délibération le conseil décide à l'unanimité d'annuler la fête patronale cette année. Un courrier sera envoyé aux forains cette semaine.

Renouvellement du bail de chasse : Monsieur le Maire explique au conseil que le bail de chasse concédé à la société de chasse de Cauroy lès Hermonville représentée par Monsieur DORMAY Stéphane arrive à son terme le 31 août 2020. Une demande est déjà parvenue à la mairie pour l'attribution de ce bail.

Monsieur le Maire propose au conseil de lancer une consultation afin que les candidats fassent une proposition de prix à l'hectare avant que le conseil ne se prononce.

Après délibération le conseil autorise le Maire à lancer la consultation pour l'attribution du bail de chasse avec réponse impérative avant le 24 juillet 2020.

Un courrier sera envoyé au candidat ayant déjà écrit ainsi qu'à la société représentée par Mr DORMAY. Un affichage et une publication sera faite par ailleurs.

Un conseil Municipal sera prévu en août pour statuer.

Droits de préemption urbains : Monsieur le Maire informe le conseil que la communauté urbaine a signé plusieurs refus de droit de préemption urbain sur notre commune à savoir :

- Parcelle AC 380 pour une surface de 712 m² située 12 rue du 119^{ème} RI
- Parcelle AC 379 pour une surface de 716 m² située 14 rue du 119^{ème} RI
- Parcelle AC 474 pour une surface de 537 m² située 11 rue de Cormicy (lot 12 du lotissement du Moulin)

Dénomination de la nouvelle rue lotissement des Houettes : monsieur le Maire explique au conseil qu'il est nécessaire de décider du nom de la nouvelle rue du lotissement Les Houettes dès maintenant car cela permettra d'indiquer les adresses des terrains sur les permis de construire.

Deux propositions sont faites à savoir :

- Rue Maurice MOUNY (1926 – 2015) Maire de 1971 à 2001
- Rue Serge et Colbert MAILLARD : ce sont deux jeunes du village qui ont été tués en 1944. Ils étaient résistants et ont été tués le 10 août 1944 pour Colbert sur le territoire communal et le 13 août 1944 pour Serge dans les geôles de la gestapo de Reims.

Après délibération le conseil à l'unanimité décide de nommer la nouvelle voie : « rue Serge et Colbert MAILLARD ».

Délibération n° 2020-3-1 : dénomination de la nouvelle rue lotissement des Houettes.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant :

- L'intérêt culturel et communal que présente la dénomination de la voie nouvelle reliant la rue Jeanne d'Arc et le chemin des Carrières, du nom de « Serge et Colbert MAILLARD »,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Adopte la dénomination « rue Serge et Colbert MAILLARD », victimes de la Gestapo les 10 et 13 août 1944
- Charge Monsieur le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

Comptes rendus des commissions : Monsieur le Maire rend compte des sujets évoqués lors des réunions de commissions :

- Commission information et communications du 23 juin 2020 :
 - Madame LALLEMENT Sandrine a été nommée vice-présidente de cette commission.
 - Madame LALLEMENT va continuer à alimenter le site internet de la commune ainsi que la page Facebook
 - Il est prévu la publication de deux chroniques locales par an, une en juillet et l'autre en décembre.
- Commission voirie, espaces verts, eaux, assainissement, électricité, prévention, sécurité et environnement du 29 juin 2020 :
 - Madame CHAMPION Marie-France a été nommée vice-présidente pour la partie espaces verts et environnement
 - Madame PIGOT Jocelyne a été nommée vice-présidente pour la partie voirie, eaux, assainissement, électricité, prévention, sécurité
 - Pour les travaux : la rue Jeanne d'Arc a été demandé dans les prévisions pour 2021 à la communauté urbaine du Grand Reims, la partie urbanisée du chemin du Godat est prévu pour 2022
 - L'enfouissement de fils nus rue du 119^{ème} RI et de la rue du Bouillon jusqu'à la place seront demandés pendant ce mandat
 - Si d'autres rues posent problème les dossiers seront étudiés et demandés à la communauté urbaine
 - Sécurité :
 - Une demande de pose de panneaux STOP a été demandé à hauteur du sentier des Barres, ce dossier sera étudié en commission
 - Voir le problème des arbres dans et devant le cimetière
 - Voir le problème du port des équipements de visibilité pour les employés communaux
 - Voir le problème des dépôts sauvages de végétaux
 - Demande de formation défibrillateur
- Commission urbanisme, bâtiments communaux et cimetière du 1^{er} juillet 2020 :
 - Madame PIGOT Jocelyne a été nommée vice-présidente
 - Projet sur église : les travaux devraient commencer début 2021 sachant que la première étude de l'architecte des Bâtiments de France date de 2015.
 - La DRAC a octroyé à la commune une subvention de 50% pour la phase études. Cette phase une fois validée par la DRAC, devrait permettre les appels d'offres et le commencement des travaux début 2021.

- Le devis pour la réparation de l'horloge de la mairie a été signé et ils devraient intervenir prochainement.
 - Cimetière : il va falloir finir la réhabilitation des tombes des morts pour la France militaires et voir pour la reprise des tombes en péril.
 - Lotissement du Moulin : sur les 19 parcelles, 17 ont été retenues ou déjà achetées.
 - Lotissement des Houettes : le permis d'aménager est en cours d'acceptation suite à modification.
- Commission jeunesse et sport du 2 juillet 2020 :
 - Madame LALLEMENT Sandrine a été nommée vice-présidente
 - Un conseil des jeunes est formé de trois délégués par tranche d'âge dans les tranches suivantes : 10/12 ans, 13/15 ans et 16/17 ans
 - Commission finances du 3 juillet 2020 :
 - Cette commission a permis de présenter le budget 2020 et d'expliquer la méthode pour le construire
 - Commission bois et carrière :
 - L'entreprise MORONI titulaire du droit d'extraction de la carrière s'est engagée à verser à la commune la somme de 2 000 € par an pour une période de 15 à 17 ans soit jusqu'en 2029 ou 2031.
 - Il est nécessaire de rappeler la commission des carrières car le contrat actualisé n'est pas précis
 - Revoir les bois appartenant à la commune si on trouve une coordonnée GPS afin de pouvoir peut-être relancer des coupons de bois

Projets en cours :

- Rue du chemin de Reims : la pose des tuyaux eau, assainissement et eaux pluviales est terminée. Le SIEM intervient actuellement pour l'enfouissement, il reste les réseaux Orange. La voirie est prévue pour août. La fin des travaux est projetée au 22 août 2020.
- Eglise : les grilles de protection sur les vitraux ont été installées ce jour.
- Horloge de la mairie : en cours

Informations sur la communauté urbaine du Grand Reims : Monsieur le Maire informe le conseil que le conseil communautaire se réunit le vendredi 10 juillet 2020 à 9 h pour l'élection du président, des vice-présidents et de l'installation du conseil. La durée prévue de la réunion est de 6 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Le Maire
Guy LECOMTE

